

HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
N°A202 AU 2ème étage

ENTREE	6.95 m ²
SEJOUR	18.48 m ²
CUISINE	7.16 m ²
CHAMBRE 1	11.87 m ²
CHAMBRE 2	10.20 m ²
WC	2.17 m ²
SDB	4.83 m ²

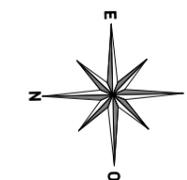
SURFACE HABITABLE 61.66 m²

BALCON 9.24 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 70.90 m²

LEGENDE

AP Allège pleine		Sèche Serviette
AV Allège Vitrée		Radiateur
VR Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC Garde-corps		LL Lave-linge
		LV Lave-vaisselle
		LV Cuisson
ETEL Esp techn. elect. du lgt		TRI TRI sélectif
PL Placard		Retombée de poutre



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
------------	-----------------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

INDICE 0 OCTOBRE 2022

